

Bêtisier des rapports de l'éducation nationale

La disparition tragique et soudaine de M. le Proviseur a contraint les responsables de l'établissement à annuler in extremis le pot organisé pour fêter son départ.



Les élèves de sexe masculins sont invités à ne pas en changer avant la fin de l'année.



En cas de renvoi, l'élève sera renvoyé.



L'élève ayant dérobée la gardienne est priée de la rendre...



Si votre fils ne vient en classe que pour se fiche de la tête des autres, autant qu'il le fasse de chez vous.



Notez bien les nouveaux horaires :

Ouverture des portes : 8h00

Fermetures des portes : 8h00



Aucun animal n'étant toléré dans l'établissement, merci de faire comprendre à Mathieu qu'un lapin n'a pas sa place en cours de français, même s'il est en cage.



Ce n'est pas parce que l'école est publique que votre fille doit l'être aussi.



Personne dans cet établissement n'a jamais levé la main sur votre enfant, le règlement interdisant malheureusement de telles pratiques.



Le bizutage étant interdit par la loi, merci de la pratiquer hors de l'établissement.



M'ayant déjà menti à plusieurs reprises, Philippe a prétendu que vous vous étiez cassé les deux bras et qu'en conséquence il vous était impossible de me rédiger des mots d'excuse.



Les examens se dérouleront comme prévu à une date encore indéterminée.



La politique étant interdite dans l'établissement, les élèves ne sont pas autorisés à y introduire des revues pornographiques.



Le personnel chargé du nettoyage étant en grève, les cours de philosophie sont supprimés.



En cas d'incendie, ne pas paniquer et écrire au proviseur qui prendra les mesures nécessaires.